



SEN-DIPLO MAG

LA LETTRE DU SÉNÉGAL

MAGAZINE D'INFORMATIONS DE L'AMBASSADE DU SÉNÉGAL EN FRANCE, MONACO ET ANDORRE
JUILLET 2013 - N°04

LE 53^E ANNIVERSAIRE DE LA FÊTE NATIONALE DU SÉNÉGAL, CÉLÉBRÉ LE 4 JUIN 2013 À PARIS



De gauche à droite :

S.E.M. Mankeur NDIAYE, Ministre des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, Monsieur Moustapha NIASSE, Président de l'Assemblée nationale, Madame Hélène CONWAY-MOURET, Ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, S.E.M. Paul BADJI, Ambassadeur, Haut Représentant du Sénégal en France.



AMBASSADE DU SÉNÉGAL EN FRANCE

14, avenue Robert Schuman - 75007 Paris - Tél. : 01 47 05 39 45 - Fax : 01 45 56 04 30 - www.ambasseneparis.com



S.E.M. MACKY SALL, PORTE-PAROLE DE L'AFRIQUE, À L'OCCASION DE PLUSIEURS RENCONTRES INTERNATIONALES.



14 29^e session du Comité d'orientation des Chefs d'État et de Gouvernement du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) à Addis Abeba, le 25 mai 2013.

Saisissant l'occasion du 50^e anniversaire de l'Organisation continentale, le Chef de l'État a exprimé sa profonde gratitude aux pionniers du panafricanisme pour « leur combat courageux et déterminé contre la colonisation et le régime d'apartheid et pour l'unité africaine ». Sur la même lancée, le Président Macky SALL a réaffirmé que « l'idéal du panafricanisme, comme destin solidaire et fédérateur de nos peuples, reste plus vivant que jamais. Il nous incombe d'en assurer la pérennité pour nous-mêmes et les générations futures ». À ce titre, il a présenté le Document contenant la liste indicative des Projets d'infrastructures prioritaires pour l'Afrique avant d'annoncer que l'Agence du NEPAD se dotera prochainement d'un portail virtuel pour accroître ainsi la visibilité et l'intérêt que les Projets pourraient susciter auprès du grand public et des

partenaires. Revenant sur le contexte de crise économique et financière que traverse le monde, le Président de la République a lancé un appel en faveur de la mobilisation des ressources nécessaires à l'appui des projets du NEPAD. Avant de conclure, S.E.M. Macky SALL, Président en exercice du Comité d'orientation du NEPAD a tenu à féliciter et à encourager Madame Dlamini ZUMA, Présidente de la Commission de l'Union Africaine et Monsieur Ibrahim Hassan MAYAKI, Secrétaire exécutif de l'Agence de Planification et de Coordination du NEPAD, pour « la diligence qu'ils mettent dans la mise en œuvre des projets du NEPAD ». De même, il a salué l'engagement constructif des Communautés Economiques Régionales, du système des Nations Unies et des autres partenaires bilatéraux et multilatéraux aux côtés de l'Afrique. Pour finir, le Président de la République du Sénégal a souhaité que « la formidable synergie autour du NEPAD aide à accélérer la cadence dans une marche commune vers l'Afrique de nos rêves : Une Afrique forte, une Afrique apaisée, une Afrique unie et prospère pour le bonheur de ses peuples ».

SOMMAIRE

LE CHEF DE L'ÉTAT PORTE-PAROLE DE L'AFRIQUE

- 3 5^e Sommet des « BRICS », du 26 au 27 mars 2013 à Durban.
- 3 13^e Forum de Doha, le 20 mai 2013.
- 3 2^e Édition du « New York Forum Afrique » au Gabon.
- 4 Sommet du G8 en Irlande du Nord.
- 4 2^e Forum des Investissements et du Commerce à Londres.

AXE PARIS/DAKAR

- 5 S.E.M. Macky SALL, invité du Président François HOLLANDE, Lauréat du Prix Félix Houphouët-BOIGNY pour la recherche de la paix, décerné par l'UNESCO, le 05 juin 2013 à Paris.
- 6 Préparatifs du 15^e Sommet de la Francophonie à DAKAR.
- 6 Réunion à Dakar des Ministres de l'Économie et des Finances des Pays membres de la zone Franc et de la France.
- 6 Amélioration de la Santé Maternelle et Infantile : Le Sénégal et l'AFD signent une convention de partenariat.
- 6 Visite de travail à Paris de la Ministre déléguée chargée des Sénégalais de l'Extérieur.
- 7 Lutte contre le Terrorisme : Signature d'une convention de financement entre le Sénégal et la France.
- 7 Visite de travail à Paris du Ministre de la Jeunesse.
- 7 Lancement du « Tandem Dakar/Paris ».

VIE DES INSTITUTIONS

- 8 Installation du Conseil Économique, Social et Environnemental.
- 8 Installation de la Commission Nationale de Réforme des Institutions.
- 8 Vers une optimisation du potentiel de la coopération internationale.
- 9 Préparation de la réunion du Groupe consultatif des bailleurs de fonds pour le Sénégal, prévue à Paris.
- 9 Assemblée nationale : adoption d'une Loi autorisant les femmes Sénégalaises à donner la nationalité sénégalaise à leurs enfants et époux de nationalité étrangère.

ACTIVITÉS DE L'AMBASSADE

- 11 Réception à l'occasion du 53^e anniversaire de l'Indépendance du Sénégal.

SEN-DIPLO MAG La lettre du Sénégal

MAGAZINE D'INFORMATIONS
AMBASSADE DU SÉNÉGAL EN FRANCE

N°04 – Juillet 2013.

Coordination :
Mohamed GASSAMA
Bureau de Presse et d'informations

Ont collaboré à ce numéro :
M. Baye Moustar DIOP, Ministre Conseiller,
M. Oumar GAYE, Sonar NGOM,
Abdoulaye GUËYE, Malick DIOUF,
Sawdatou NDONGO, Cheikh AGNE

Crédit photos :
Iba DIALLO et Ousmane NDIAYE
Présidence de la République du Sénégal,
Yannick COUPANNEC

14, avenue Robert Schuman - 75007 Paris
Tél. : 01 47 05 39 45 - Fax : 01 45 56 04 30
Web : www.ambasseneparis.com

Conception & Impression :
COPY-TOP



2- 5e Sommet des « BRICS », du 26 au 27 mars 2013 à Durban.

Le Président de la République du Sénégal a d'abord tenu à adresser ses plus vifs remerciements aux Chefs d'État et de Gouvernement du continent pour l'avoir choisi, à l'unanimité, comme porte-parole. Par la suite, S.E.M. Macky SALL a souligné l'intérêt du thème de la rencontre « Partenariat pour le développement, intégration et industrialisation ». Sous ce rapport, il a expliqué aux pays qui composent les « BRICS », à savoir, la Chine, la Russie, le Brésil, l'Inde et l'Afrique du Sud, que « l'Afrique représente un continent d'avenir avec son potentiel humain et des ressources naturelles qui ouvrent des perspectives de croissance prometteuses ». Selon le Chef de l'État sénégalais, « l'environnement des affaires s'améliore progressivement sur le continent ». Le Président de la République s'est adressé aux participants du 5^e Sommet des « BRICS » au nom du Président sud africain, Jacob ZUMA, Hôte du Forum, ainsi que de ses collègues Alassane OUATTARA, Idriss DEBY, Yoweri MUSEVENI et du Premier Ministre éthiopien, Monsieur Hailé Mariam DESALEGN. Enfin, il a profité de la présence du Président Vladimir POUTINE dont le pays va accueillir le prochain Sommet du G20, pour solliciter, en marge dudit Sommet, l'organisation d'une Table ronde consacrée au financement des Projets d'infrastructures de l'Afrique.

3- 13^e Forum de Doha, le 20 mai 2013.



S.E.M. Macky SALL invité d'honneur de l'Emir du Qatar, Son Altesse Sheikh Hamad Bin Khalifa Al-THANI.

Le Chef de l'État a saisi l'occasion pour indiquer que les pays africains offrent de nouvelles opportunités d'investissements rentables dans plusieurs secteurs clefs dont l'agriculture, l'énergie et les infrastructures. En outre, il a fait souligné que « l'Union Africaine a ainsi identifié, dans les cinq régions du Continent, 51 projets au titre du Programme pour le Développement des infrastructures en Afrique, pour un coût global de 68 milliards de dollars américains ».

En conclusion, Monsieur le Président de la République, par ailleurs Président en exercice du Comité d'orientation du Nouveau Partenariat pour l'Afrique a réaffirmé que « l'Afrique, c'est une nouvelle approche dans la mobilisation des capitaux ».

4- 2^e édition du « New York Forum Afrique », à Libreville le 14 juin 2013.

À l'invitation de son homologue gabonais, le Président de la République a participé à ce cadre de dialogue entre leaders politiques, acteurs du secteur privé, la société civile, experts de haut niveau et Chefs d'État africains. À cette occasion, S.E.M. Macky SALL a invité les participants aux travaux, notamment les jeunes, à promouvoir une image positive de l'Afrique pour attirer les investisseurs. S'agissant du NEPAD, le Chef de l'État a souligné que le secteur privé pourrait bien participer à la réalisation d'infrastructures en Afrique, avec notamment des joint-ventures.

S.E.M. MACKY SALL, PORTE-PAROLE DE L'AFRIQUE, AU SOMMET DU G8, LE 17 JUIN 2013 EN IRLANDE DU NORD



Conférence de Presse conjointe des Présidents Barack OBAMA et Macky SALL à l'occasion de la visite officielle du Chef d'État américain au Sénégal, le 27 juin 2013.

Le G8 s'inspire des propositions du Président de la République.

Les propositions du Chef de l'État, en tant que représentant du NEPAD, ont été largement adoptées par les pays du G8, qui selon le communiqué final du Sommet, tenu à Lough Erne, en Irlande du Nord, ont indiqué que « l'Afrique est le prochain continent émergent : elle représente une part croissante de la production économique, du commerce et des investissements mondiaux ».

Dans un élan largement favorable aux préoccupations exprimées par le porte-parole de l'Afrique à ce Sommet, le G8 s'est engagé à mettre en place « des mécanismes plus efficaces de collaboration concernant la préparation, le financement et l'atténuation des risques pour les projets relevant des programmes d'infrastructures régionaux africains tels que le Programme de Développement des Infrastructures en Afrique (PIDA) ».

En marge de sa participation au Sommet du G8, le Chef de l'état a pris part à la 2^e édition du Forum des investissements et du commerce tenu à Londres,

C'est pour marquer toute l'importance qu'il attache à cette initiative que le Président de la République a tenu à prendre part personnellement, le 17 juin 2013, à ce Forum bilatéral, tenu après celui de novembre 2011 et dont les objectifs sont en droite ligne avec ceux du G8. Sous ce rapport, il a félicité les Ambassadeurs Abdou SOURANG et John MARSHALL pour leur initiative et leur engagement pour la réussite de cet événement, qui vise à promouvoir les investissements et les échanges commerciaux entre le Royaume Uni et le Sénégal. Ainsi, a-t-il souligné « ce Forum est emblématique de la nouvelle dynamique de coopération sénégallo-britannique qui consiste à aller au-delà des relations officielles déjà excellentes ». Dans la même foulée, S.E.M. Macky SALL a rappelé que « tous les indicateurs montrent que l'Afrique sera le principal marché du 21^e siècle ». En outre, le Chef de l'État a saisi l'occasion pour indiquer que le Sénégal présente des atouts indiscutables que sont :

- Un bon positionnement géographique stratégique, à la pointe la plus occidentale de l'Afrique, à mi chemin entre l'Europe et les Amériques, et appartenant à des communautés économiques telles que l'UEMOA et LA CEDEAO,

ouvrant ainsi l'accès à un marché de plus de 300 millions de consommateurs

- un pays ouvert et tolérant, où 95% de musulmans vivent en parfaite harmonie avec leurs concitoyens chrétiens et de religion traditionnelle ;
- un pays démocratique, aux institutions stables, qui n'a jamais connu de coup d'État en 53 ans d'indépendance ;
- un pays constamment soucieux d'améliorer ses performances dans le Doing Business, notamment par la simplification des formalités administratives et douanières, ainsi que la réduction des délais de création d'entreprise de 58 jours à 24 heures, toutes les démarches étant effectuées au sein d'un guichet unique de l'APIX ;
- enfin, last but not least, un pays résolument engagé dans la lutte contre la corruption par l'instauration de la bonne gouvernance et de la transparence comme principes de gestion des affaires publiques.

C'est dans ce sens, a précisé le Président de la République, qu'il a été mis en place un Office national de lutte contre la corruption (OFNAC) et un Code de transparence dans la gestion des finances publiques.

Accordant une importance toute particulière à la transparence, gage de sécurité et de confiance pour tout investisseur, le Chef de l'État a souligné qu'il a eu l'occasion de rappeler, lors des travaux préparatoires au G8, « l'importance de la bonne gouvernance et de féliciter le Premier Ministre David CAMERON d'avoir inscrit la transparence au cœur de l'agenda de ce Sommet ».

Enfin, S.E.M. Macky SALL a demandé aux initiateurs de la deuxième édition du Forum sénégallo-britannique, « de veiller à maintenir sa pérennité et améliorer ses performances », avant de les inviter « à travailler en parfaite collaboration, à suivre avec les deux administrations concernées, le parachèvement de l'Accord de Non Double Imposition dont les négociations ont déjà été finalisées ».

AXE PARIS/DAKAR

S.E.M. Macky SALL, invité du Président François HOLLANDE, Lauréat du Prix Félix Houphouët-BOIGNY pour la recherche de la paix, décerné par l'UNESCO, le 05 juin 2013 à Paris.



Le Président François HOLLANDE en compagnie de ses Hôtes, dont les Présidents Burkinabé, Mauritanien, Ivoirien et Sénégalais ainsi que la Directrice Générale de l'UNESCO et le Secrétaire Général de l'OIF.



En marge de la cérémonie de remise du Prix, le Chef de l'État a élevé Monsieur Claude BARTOLONE à la dignité de Grand Croix dans l'Ordre national du Mérite, en présence de Monsieur Moustapha NIASSE, Président de l'Assemblée nationale du Sénégal.

AXE PARIS/DAKAR

Préparatifs du 15^e Sommet de la Francophonie à DAKAR.



Les préparatifs du prochain Sommet de la Francophonie évoqués par S.E.M. Macky SALL et Madame Yamina BENGUIGUI, Ministre française en charge de la Francophonie.

Au cours de son séjour, Madame Yamina BENGUIGUI a été reçue en audience par le Président de la République, qui l'a élevée au rang de Commandeur dans l'Ordre national du Mérite. Les entretiens entre S.E.M. Macky SALL et Madame BENGUIGUI ont largement porté sur l'organisation du prochain Sommet de la Francophonie ainsi que sur la situation du droit des femmes dans l'espace francophone. La Ministre déléguée à la Francophonie a eu aussi des entretiens avec S.E.M. Mankeur NDIAYE, Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur et Monsieur Abdou Aziz MBAYE, Ministre de la Culture. Elle a aussi rencontré les responsables de l'organisation du 15^e Sommet de la Francophonie et visité le site du futur Centre de conférences international de Diamniadio ainsi que d'autres infrastructures d'accueil.

M. Pierre MOSCOVICI, Ministre français de l'Économie et des Finances, reçu par S.E.M. Macky SALL en marge de la Réunion à Dakar des Ministres de l'Économie de la « zone franc », le 8 avril 2013.



La Réunion des Ministres de l'Économie et des Finances des pays membres de la « zone franc » et la France s'est tenue, le lundi 8 avril 2013, à Dakar pour discuter de l'intégration régionale, en présence du Ministre français, Pierre MOSCOVICI. Le Premier Ministre Abdoul MBAYE, qui a présidé la cérémonie d'ouverture, a appelé à « un renforcement des flux commerciaux intra-régionaux pour mieux tirer profit de la coopération entre pays membres de cette zone monétaire ». Outre les Comores, la « zone franc » regroupe quatorze pays de l'Afrique de l'Ouest et du Centre : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée-Bissau, le Mali, le Niger, le Sénégal, le Togo, le Cameroun, la République centrafricaine, le Congo, le Gabon, la Guinée-équatoriale et le Tchad. En marge des travaux, Monsieur Pierre MOSCOVICI a été reçu par S.E.M. Macky SALL avant de procéder, en compagnie de son homologue sénégalais, Monsieur Amadou KANE, à la signature d'une convention de finance-

ment d'un montant de 14,75 milliards de francs CFA (environ 22 millions d'euros) pour l'aménagement de 1270 hectares de périmètres irrigués dans le Nord du Sénégal, cela afin d'améliorer la productivité du secteur agricole. Une initiative soutenue par l'Agence Française de Développement (AFD).

Financement du Programme d'amélioration de la santé maternelle et infantile : Le Sénégal et l'Agence Française de Développement signent une convention de partenariat.

Monsieur Amadou KANE, Ministre de l'Économie et des Finances, S.E.M. Nicolas NORMAND, Ambassadeur de France au Sénégal et Monsieur Olivier PEZET, Directeur de l'AFD au Sénégal, ont signé, le 14 mai 2013 à Dakar, en présence de Madame Eva Marie COLL SECK, Ministre de la Santé et de l'Action sociale, une convention de financement d'un montant de 14 millions d'euros (soit environ 9 milliards de Francs CFA) pour l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant et de la planification familiale dans la région médicale de Louga.

Cette subvention permettra au Ministère de la Santé et de l'Action sociale de :

- Renforcer les capacités des équipes nationales et de la Région médicale de Louga en charge des programmes de santé de la reproduction et de planification familiale ;
- Améliorer la qualité de la prise en charge de la grossesse, des accouchements compliqués et des nouveau-nés, dans la région de Louga ;

- Accroître l'offre et la demande en services de santé de la mère et de l'enfant et de planification familiale, particulièrement chez les populations les plus vulnérables (adolescents, zones rurales).

Conférence ministérielle sur les communautés nationales établies à l'étranger, Paris le 17 juin 2013.

À l'invitation de Madame Hélène CONWAY-MOURET, Ministre déléguée chargée des Français de l'Étranger, Madame Seynabou GAYE TOURE, Ministre déléguée chargée des Sénégalais de l'Extérieur, a participé à cette rencontre ministérielle, principalement, axée sur la représentation politique et l'expression de la citoyenneté des communautés expatriées dans leur État d'origine, d'une part et le rôle des communautés expatriées dans l'économie de leur pays d'origine, d'autre part. En marge des travaux, Madame Seynabou GAYE TOURE s'est rendue à l'Ambassade du Sénégal en France où elle a rencontré S.E.M. Paul BADJI, qui venait de s'installer, Monsieur Baye Mactar DIOP, Ministre Conseiller et les autres membres de l'Ambassade.



Madame Seynabou GAYE TOURE, Ministre Déléguée chargée des Sénégalais de l'Extérieur.

AXE PARIS/DAKAR

Lutte contre le terrorisme : la France et le Sénégal signent une convention de financement, le lundi 17 juin 2013 à Dakar.



Général Pathé SECK, Ministre de l'Intérieur

La signature de cette convention de financement, qui porte sur un plan d'action estimé à environ 700 000 euros, s'est tenue, le 17 juin 2013 à Dakar, entre S.E.M. Nicolas NORMAND, Ambassadeur de France au Sénégal et le général Pathé SECK, Ministre de l'Intérieur.

Les deux tiers de ce programme seront destinés à des activités de formation en direction des services de la gendarmerie et de la police. L'idée étant d'améliorer ces services en matière de prévention. Ce programme, qui va durer trois ans, s'adresse également aux magistrats chargés de suivre les affaires judiciaires à caractère terroriste.

Le Sénégal était déjà outillé en la matière. En effet, une cellule de lutte antiterroriste rattachée au ministère de l'Intérieur a été créée en 2003. En outre, une opération dite « Karangué » (protection en langue wolof) avait déjà été lancée par les autorités compétentes.

Visite de travail du Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques du Sénégal, du 20 au 22 avril 2013 à Paris.

Cette visite, qui entre dans le cadre de la coopération entre le Sénégal et la France en matière de politique de jeunesse, a permis à Monsieur Benoît SAMBOU de rencontrer plusieurs autorités françaises en charge des questions de jeunesse, de sport et de vie associative dont Monsieur Martin HIRSCH, Président de l'Agence du Service Civique français.



M. Benoît SAMBOU, Ministre de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Promotion des Valeurs Civiques.

En outre, il s'est entretenu avec Monsieur Yann DYÈVRE, Directeur de la jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative. Cette rencontre a été une occasion pour les deux parties d'échanger sur leurs expériences propres en matière d'éducation populaire. Monsieur Benoît SAMBOU en a profité, entre autres sujets, pour faire un large partage sur le mouvement « Nawetaan », qui constitue la principale activité de vacances au Sénégal. Le point d'orgue de la visite

fut la rencontre entre Monsieur Benoît SAMBOU et son homologue Madame Valérie FOURNEYRON, Ministre français des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie associative. Cette rencontre a été suivie d'un déjeuner offert par Madame FOURNEYRON à la délégation sénégalaise en présence de Son Excellence Monsieur Paul BADJI, Ambassadeur du Sénégal en France.

Financement des PME du Sénégal : L'AFD et la SGBS renouvellent leur accord.

La Société Générale de Banques au Sénégal (SGBS) et l'AFD ont signé le renouvellement de l'accord cadre de garantie de 3,25 milliards de FCFA (4,9 M€) destiné à garantir des prêts à des PME clientes de la banque. Cet Accord a été signé, le 17 mai 2013 à Dakar, entre l'Agence, représentée par son Directeur à Dakar, Monsieur Olivier PEZET et la SGBS, représentée par son administrateur - Directeur général, Monsieur Yann De NANTEUIL.

Cet Accord facilitera l'octroi par la SGBS de crédits à moyen terme à des PME pour leurs investissements. L'AFD s'engage ainsi à se porter garant, à hauteur de 50%, de tous les prêts à moyen/long terme compris entre 5 et 200 millions de FCFA accordés par la SGBS.

Il convient de signaler que la signature de cet Accord de garantie entre l'AFD et la SGBS s'inscrit dans le cadre d'un partenariat durable pour le développement d'une offre de crédit permettant de couvrir un segment de clientèle situé entre microfinance et services bancaires classiques, appelé « mésofinance ».

Lancement au Sénégal du « Tandem Dakar/Paris », le 28 mars 2013.

« Le Tandem Dakar-Paris », initié par la Ville de Paris, la Ville de Dakar et l'Institut français de Dakar, se déroule en deux temps, un volet « Paris à Dakar », de fin mars à juillet 2013 et un volet « Dakar à Paris » de septembre à décembre 2013. Ce programme culturel vise à valoriser les liens d'amitié et de coopération mais aussi à consolider les scènes culturelles des deux villes dans le domaine des musiques actuelles, du théâtre, du cinéma, du débat d'idées et du numérique notamment avec des échanges scolaires et universitaires et de nombreuses initiatives de formations artistiques. « Le Tandem Dakar-Paris 2013 » a été lancé, le 28 mars 2013, à l'Hôtel de ville de Dakar par le vernissage de l'exposition « Le Piéton de Paris », en présence du Monsieur Khalifa SALL, Maire de Dakar et de Monsieur Pierre SCHAPIRA, Adjoint au Maire de Paris, chargé des Relations internationales, des Affaires européennes et de la Francophonie.



M. Bertrand DELANOË, Maire de Paris et M. Khalifa SALL, son homologue de Dakar.

VIE DES INSTITUTIONS

Le Président de la République a officiellement installé le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE), le mercredi 08 mai 2013.

À cette occasion, le Chef de l'État est revenu sur les grandes orientations de cette Chambre à vocation consultative en insistant sur les défis et urgences qui attendent les membres du CESE, entre autres, l'agriculture, l'emploi, l'énergie, l'éducation, les infrastructures, l'environnement. Pour le Chef de l'État, la formulation des propositions pertinentes dans ces secteurs doit répondre à un devoir urgent pour les 120 conseillers qui composent l'Institution dirigée par Madame Aminata TALL. C'est pour cette raison qu'il les a appelés à être « au cœur des processus de réflexion pour préparer, accompagner et d'évaluer toutes les politiques publiques en matière économique, social et environnemental ».

Le Président de la République a également mis en exergue le mode de saisine du CESE en soulignant que l'une des innovations est la possibilité donnée aux sénégalais de pouvoir saisir directement le Conseil Économique, Social et Environnemental de façon démocratique et participative, à travers notamment une pétition.



Monsieur le Président de la République aux côtés des membres du Conseil Économique, Social et Environnemental.



Pr Amadou Moustar MBOW, ancien Ministre, ancien Directeur Général de l'UNESCO et Président de la Commission Nationale de Réforme des Institutions.

Sénégal : Large concertation nationale sur les réformes à mettre en œuvre pour doter le pays d'une armature institutionnelle moderne.

Au cours d'une conférence de presse tenue, le 20 juin 2013, le Professeur Amadou Moustar MBOW a dévoilé la feuille de route de la Commission

nationale chargée de la réforme des Institutions. Il précisera, à cette occasion, que S.E.M. Macky SALL l'a invité, en tant que Président des Assises nationales à « organiser une large concertation nationale sur les réformes à mettre en œuvre à court, moyen et long terme, pour doter le pays d'une armature institutionnelle moderne, à la mesure de son ambition de devenir et de rester une grande nation de démocratie ».

Selon la lettre du Président de la République, les propositions que la concertation aurait à lui soumettre devraient notamment prendre en charge les problématiques suivantes :

- Le recentrage de l'État autour de ses missions régaliennes ;
- La consolidation de l'État de droit ;
- L'équilibre des pouvoirs entre l'exécutif, le législatif et le judiciaire ;
- Le renforcement de l'indépendance de la justice ;
- L'approfondissement de la démocratie représentative et participative ;
- Le renforcement de la protection des libertés publiques ;
- Le renforcement de la décentralisation et de la déconcentration ;

- La territorialisation des politiques publiques ;
- La protection des valeurs positives de notre société ;
- La promotion de la bonne gouvernance, de la transparence et de l'éthique dans la gestion des affaires publiques ainsi que la culture de l'imputabilité ;
- La stabilité institutionnelle.

En outre, le Président de la République a souligné qu'il fallait veiller à ce que « la concertation soit large, participative, inclusive, démocratique et ouverte à tous les segments de notre société ». Ainsi, 19 éminentes personnalités ont été choisies pour composer la Commission Nationale chargée de la réforme des Institutions « CNRI ».

Les critères ayant présidé à leur choix tiennent strictement à leurs Compétences, expériences et engagements.

Ils fixent librement les règles qui régissent le fonctionnement de la Commission. Les consultations citoyennes, qui auront lieu dans chaque département, permettront de constituer des panels de citoyens et de valoriser les points de vue des populations locales ou du simple citoyen. Des discussions seront menées à l'aide d'un questionnaire adapté aux cibles ; l'objectif est de dégager les principales orientations et mesures nouvelles concernant les Institutions pour arriver à dégager les consensus majeurs et à établir clairement la « demande citoyenne » en termes de réforme institutionnelle.

Vers une optimisation du potentiel de la coopération internationale.

Lors du Conseil des Ministres qu'il a présidé, le lundi 27 Mai 2013, au Palais de la République, le Chef de l'État a consacré sa communication à trois sujets dont l'optimisation du potentiel de la coopération internationale. A ce propos, S.E.M. Macky SALL a relevé l'intérêt pour le Sénégal d'affirmer une diplomatie plus performante, en termes de positionnement, afin d'attirer les sources de financements, détenues pour la plupart par les pays émergents d'Asie, du Moyen-Orient et de l'Amérique Latine. Face à une mondialisation complexe, le Président de la République a engagé le Gouvernement « à avoir le souci permanent d'un pilotage diplomatique orienté vers un ciblage pragmatique des partenaires, des axes et instruments de coopération ». En guise de formule opératoire, le Chef de l'État a invité le Premier Ministre à tenir, chaque semestre, un Conseil interministériel sur la coopération internationale, en vue d'assurer une programmation et un suivi cohérent de la coopération, selon les priorités définies. Le Président de la République a également demandé, dans le même esprit, au Gouvernement, d'organiser chaque année, un Forum international de la coopération, qui sera l'occasion d'un dialogue technique et financier sur les résultats ainsi qu'un moment de définition des priorités de coopération au développement.

VIE DES INSTITUTIONS

Préparation de la réunion du Groupe consultatif des bailleurs de fonds pour le Sénégal, prévue les 21 et 22 octobre 2013 à Paris.

Monsieur Amadou KANE, Ministre de l'Économie et des Finances, en compagnie de S.E.M. Mankeur NDIAYE, Ministre des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, a co-présidé, le 13 juin 2013 à Dakar, une rencontre avec les membres du Corps diplomatique et les représentants des institutions internationales présentes au Sénégal. Le coût du financement de la Stratégie nationale de développement économique et social, est estimé à 5 300 milliards de francs CFA. Il convient de signaler que la SNDES 2013-2017 (la Stratégie Nationale de Développement Économique et Social) a été adoptée, le 7 novembre 2012, lors d'une rencontre présidée par le Premier Ministre, Monsieur Abdoul MBAYE, qui regroupait diverses autorités du secteur public, du privé ainsi que plusieurs partenaires au développement. En outre, s'est tenue à l'Ambassade du Sénégal en France, une rencontre préparatoire, présidée par S.E.M. Paul BADJI et qui regroupait une délégation du ministère de l'Économie et des Finances, des représentants de la Banque Mondiale et des membres de l'Ambassade du Sénégal à Paris.

5^e réunion du comité de suivi du Programme d'Appui aux Initiatives de Solidarité pour le Développement (PAISD), Paris, le 24 mai 2013.

L'Ambassadeur du Sénégal en France, S.E.M. Paul BADJI a co-présidé avec Monsieur Marc TROUYET, sous directeur de la Gouvernance démocratique au Ministère français des Affaires étrangères, du 26 avril 2012, une réunion du comité de suivi dont l'objet était de présenter le Rapport provisoire de l'évaluation du Programme et à dégager les perspectives pour 2013.

À cette occasion, les recommandations ci-après ont été formulées par le comité de suivi :

- Les recommandations portant aussi bien sur le Rapport provisoire que sur l'évaluation globale du Programme seront transmises au comité de pilotage;
- La nécessité d'insister sur les cibles notamment les jeunes et les femmes ;
- Le comité de suivi souhaite la pérennisation du projet.

Sénégal : Entrée en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2013 du visa biométrique

Un visa d'entrée au Sénégal sera exigé aux ressortissants des pays qui soumettent les nationaux sénégalais à la formalité du visa d'entrée.

Exception faite pour :

- Les pays avec lesquels le Sénégal a signé des accords de libre circulation des personnes :
- Les Ressortissants de la CEDEAO (Bénin, Burkina, Cap-Vert, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Niger, Nigéria, Sierra Leone, Togo).
- Les Ressortissants de la Mauritanie et du Maroc.
- Les personnes voyageant à destination du Sénégal, venant dans le cadre d'un voyage organisé par les tours opérateurs pour lesquels la mesure d'entrée en vigueur du visa est repoussée d'un an. Cette mesure est soumise à l'envoi préalable par les tours opérateurs de la liste complète des touristes sous leur responsabilité.

Tarif/Validité/délai :

- Tarif du visa : 50 euros (frais de services de 2,5 euros inclus)
- Validité du visa : 3 mois pour une seule entrée.
- Délai : 48h après la procédure d'enrôlement.

Où obtenir un visa ?

- Ambassades et Consulats
- À l'arrivée lors du débarquement à l'aéroport LSS de Dakar.
- Via internet : www.snedai.sn.

Liste des pièces à fournir (cf : www.snedai.sn).

Les ressortissants sénégalais binationaux avec passeport sénégalais ou carte nationale d'identité en cours de validité sont dispensés de visa d'entrée.



Les Députés ont adopté, le 28 juin 2013, à l'unanimité, un projet de loi autorisant les femmes sénégalaises à octroyer la nationalité à leur époux et à leurs enfants de nationalité étrangère.

Il s'agit d'une « révision de la loi sur la nationalité, afin de permettre à la femme sénégalaise d'octroyer la nationalité sénégalaise à son conjoint et à ses enfants de nationalité étrangère dans les mêmes conditions que l'homme sénégalais », lit-on dans un rapport de la Commission des lois. Selon ce rapport : « La modification va permettre à la mère, qui a acquis la nationalité sénégalaise, de la transmettre à son enfant mineur, alors que dans la législation en vigueur, cette possibilité n'est reconnue qu'au père et à la mère veuve qui ont acquis la nationalité ».

Pour Madame Aminata TOURÉ, Garde des Sceaux, Ministre de la Justice l'une des conditions requises « impose [aux prétendants] de rester dans les liens du mariage pendant cinq ans, avant d'obtenir automatiquement la nationalité sénégalaise ».

FLASH INFO

Visite de travail du Maire de Saint-Louis, du 10 au 12 juin 2013 à Rouen.

Monsieur Cheikh Mamadou Abiboulaye DIEYE fut l'hôte de Rouen pour co-présider le Comité de pilotage du Projet d'assainissement et de renforcement des capacités des populations du quartier Guet Ndar. Il a été auparavant à Evreux pour assister aux obsèques de Pierre MAUROY, ancien Maire de Lille, ville jumelée à Saint-Louis du Sénégal.

ACTIVITÉS DE L'AMBASSADE

Sport : La ceinture du gala de lutte, du 08 juin 2013 à Bercy, a été présentée à S.E.M. l'Ambassadeur du Sénégal en France.



De gauche à droite : M. Amadou BADIANE, S.E.M. Paul BADJI et M. Moustapha DIENG.

Le palais omnisports de Bercy a abrité pour la première fois, le 8 juin 2013, un gala de lutte sénégalaise qui avait opposé « Baboye, le lion » de Pikine et « Bombardier, le B52 » de Mbour. Monsieur Amadou BADIANE, promoteur du combat et ses partenaires dont la Fondation « Servir le Sénégal », présidée par Madame Marième SALL, Première Dame du Sénégal et Monsieur François DEPLANCK, Directeur des chaînes « Canal plus » et « Canal plus Overseas » avaient choisi l'Ambassade du Sénégal à Paris pour démarrer la campagne de communication autour du choc remporté par « Bombardier » sur « Baboye ». En recevant les organisateurs, le mardi 14 mai 2013, l'Ambassadeur du Sénégal en France, S.E.M. Paul BADJI a tenu à saluer leur initiative, les a assurés du soutien de la Chancellerie et leur a réaffirmé que « l'Ambassade reste l'instrument de promotion par excellence de tout ce qui touche au Sénégal ». Au nom du promoteur du combat et des partenaires de l'événement, le directeur artistique, Monsieur Amdy Moustapha DIENG a vivement remercié S.E.M. Paul BADJI pour sa disponibilité et lui a demandé de transmettre leur profonde gratitude aux plus hautes Autorités du Sénégal.

Le champion du taekwondo sénégalais reçu avec les honneurs à l'Ambassade du Sénégal en France, le 24 avril 2013.

En prélude au tournoi international « Open du Canada », Balla DIEYE, plusieurs fois médaillé d'or de Taekwondo, notamment, à Abu Dhabi, en Allemagne et à Genève, a été reçu dans les locaux de l'Ambassade du Sénégal en France. Son Excellence Monsieur Paul BADJI a saisi l'opportunité pour lui adresser les chaleureuses félicitations des plus hautes autorités du pays. Ensuite, il l'a félicité pour son attachement au Sénégal avant de l'encourager à toujours hisser haut les couleurs de la Nation sénégalaise.



L'athlète Balla DIEYE présente ses trophées à l'Ambassadeur Paul BADJI.

Colloque international sur « Rôle et Impacts de la compétitivité dans les politiques de croissance économique », Paris le 10 avril 2013.

À l'initiative du Mouvement des Entreprises du Sénégal (MEDS), dirigé par Monsieur Magnick DIOP, plusieurs chefs d'entreprises et représentants d'organisations africaines et françaises ont pris part à une journée d'échanges et de partage sur les opportunités d'investissement au Sénégal. Cette rencontre a permis de souligner la stabilité politique et sociale du Sénégal mais aussi de présenter l'environnement des affaires du pays, qui reste favorable. En présidant la cérémonie de clôture, l'Ambassadeur du Sénégal en France, Son Excellence Monsieur Paul BADJI, a salué l'initiative du MEDS d'organiser une telle rencontre qui, selon lui, entre en droite ligne de la diplomatie économique. Diverses personnalités ont participé aux travaux, entre autres, Monsieur Amadou DIALLO, Consul Général du Sénégal à Paris, Monsieur Diène Farba SARR, Directeur Général de l'APIX, l'Agence de Promotion des Investissements et des Grands Travaux, Monsieur Ibrahima WADE, Secrétaire Permanent de la SCA, (Stratégie de Croissance Accélérée) et Monsieur Jacques ATTALI, économiste français. Le colloque s'est achevé par la rédaction d'un mémorandum intitulé « Déclaration de Paris ». Dans ladite déclaration, les participants ont encouragé le Gouvernement sénégalais à poursuivre « sa politique d'intégration de la diaspora, de renforcement de la bonne gouvernance et d'assainissement de l'environnement des affaires ».

ACTIVITÉS DE L'AMBASSADE

Le 53^e anniversaire de l'Indépendance du Sénégal a été fêté à Paris, le 4 juin 2013 au Pavillon Dauphine, en présence de plusieurs personnalités sénégalaises et étrangères.



S.E.M. Mankeur NDIAYE a représenté le Président de la République à la réception offerte à l'occasion de la célébration de la Fête Nationale.



Monsieur Moustapha NIASSE, Président de l'Assemblée nationale, en compagnie de l'Ambassadeur Paul Badji et du Ministre Conseiller, Baye Moctar DIOP.



De gauche à droite : Monsieur Amadou DIALLO, Consul Général du Sénégal à Paris, Madame Mame Fatim GUEYE, Ambassadeur, Déléguée permanente du Sénégal auprès de l'UNESCO, S.E.M. Mankeur NDIAYE, Ministre des Affaires Étrangères et des Sénégalais de l'Extérieur, Monsieur Moustapha NIASSE, Président de l'Assemblée nationale, Madame Hélène CONWAY-MOURET, Ministre déléguée chargée des Français de l'étranger, S.E.M. Paul BADJI, Ambassadeur, Haut Représentant du Sénégal en France et Monsieur Ousmane Tanor DIENG, Ministre d'État auprès du Président de la République..



**S.E.M. Barack OBAMA et son épouse Madame Michelle OBAMA,
en visite à la Maison des esclaves de Gorée, le 27 juin 2013.**